

**M. Damien PICHEREAU**

**Député de la Sarthe**

*Secrétaire de la Commission développement  
durable et aménagement du territoire*

**Mme Agnès BUZYN**

**Ministre des Solidarités et de la Santé**

**14, avenue Duquesne**

**75007 Paris**

Le 27 février 2018

Copie à Madame la Ministre, Sophie Cluzel

Madame la Ministre,

Suite au courrier, en date du 8 février 2018, des représentants du personnel et des salariés du Pôle Régional du Handicap (PRH) de Saint-Saturnin (72), je souhaite vous alerter à mon tour sur les difficultés économiques rencontrées par les établissements sanitaires et médico-sociaux, gérés par le PRH, qui pointent les anomalies et les déséquilibres suscités par l'application de la dotation modulée à l'activité au secteur des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR).

Lors d'une visite au sein du PRH, le 12 février dernier, j'ai pu constater les efforts d'une part d'ordre économique par le biais d'une démarche tendant à diversifier les recettes (consultations externes), d'autre part d'ordre social par le biais d'une réduction des primes du personnel entrepris par les établissements afin de répondre aux nouvelles exigences qui leurs sont imposées. Malgré ces efforts, il s'agit bien d'une évolution de leurs missions, à savoir la prise en charge de patients en situation de grand handicap physique, que les établissements doivent interroger si ce mode de financement perdure car il pénalise les séjours longs.

Vous sachant très attachée à la performance de notre système de santé et la qualité des soins, vous avez présenté dès votre arrivée une volonté de réforme ambitieuse en relevant les incohérences et les « effets pervers » de ce mode de financement qu'est la tarification à l'activité (T2A) dont la dotation modulée à l'activité en est l'extension pour les SSR. Volonté qui s'est caractérisée par un ralentissement dans le rythme de la mise en oeuvre de cette dotation jusqu'en 2020, comme le prévoit la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 et notamment par la présentation du plan de transformation du système de santé le 13 février dernier aux coté de notre Premier ministre, Edouard Philippe.

Ainsi, je souhaiterais plus spécifiquement connaître votre plan d'action, pour les établissements de SSR, dont l'objectif est de mettre au coeur de notre système le patient, son parcours et la qualité des soins qui lui sont apportés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes respectueuses salutations.

